



n° 106 - Juillet 2009



Recensement de la population de 2006

La Champagne-Ardenne attire mais ne retient pas

Dans les changements de région de résidence ayant lieu sur le territoire national, la Champagne-Ardenne attire mais ne retient pas. Les importants départs de jeunes adultes, cadres ou futurs cadres, accélèrent le vieillissement de sa population et accentuent le moindre niveau de qualification de ses actifs.

Des Franciliens s'installent dans l'Aube, attirés par sa proximité avec la région capitale et par l'université technologique de Troyes. De nombreux jeunes affluent de Haute-Marne, des Ardennes et de l'Aisne vers la Marne pour poursuivre leurs études, mais ils n'y restent pas.

Dans l'aire urbaine de Reims, le phénomène de périurbanisation se confirme avec des déménagements de familles de la ville vers la périphérie. Les parents isolés, les étudiants et les personnes très âgées font plus souvent le trajet inverse.

Parmi les personnes résidant en 2006 en Champagne-Ardenne, 6,1 % habitaient une autre région de France cinq ans auparavant, résultat bien inférieur à celui des régions attractives du Sud, tel le Languedoc-Roussillon, où la part des nouveaux arrivants peut atteindre 10 % de la population régionale. Néanmoins, sept régions, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Île-de-France, Rhône-Alpes, Franche-Comté et Haute-Normandie attirent en proportion moins de nouveaux habitants que la Champagne-Ardenne. Le Nord-Pas-de-Calais se situe en dernière position en ayant attiré l'équivalent de 2,8 % de sa population.

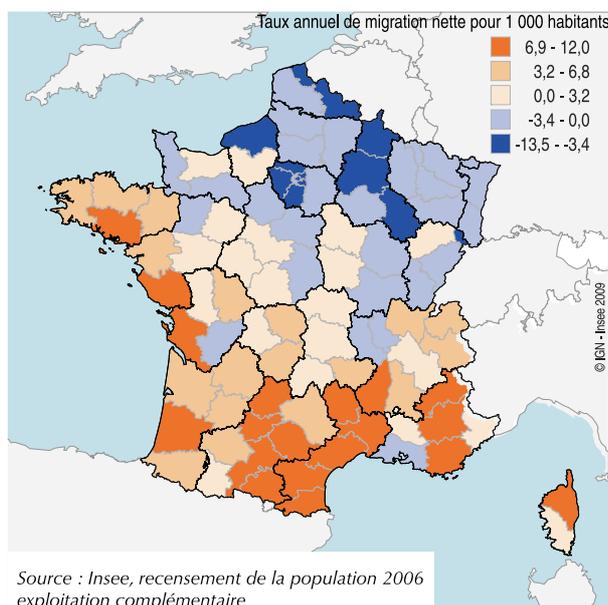


Toujours plus de sorties que d'entrées

La Champagne-Ardenne peine davantage à retenir ses propres habitants qu'à attirer de nouvelles populations. Elle a vu partir de son territoire l'équivalent de 8,4 % de sa population, tout comme la Picardie et le Centre. Seule l'Île-de-France (8,8 %) affiche une part de sortants plus élevée.

Entre 2001 et 2006, la Champagne-Ardenne a accueilli 76 200 nouveaux habitants alors que 104 600 l'ont quittée. Elle fait partie des neuf régions de France métropolitaine sur 22, toutes situées au nord du pays, où les arrivées de nouveaux résidents sur le territoire ne compensent pas les départs. Le déficit, qui s'élève à 28 400 personnes

Migrations résidentielles interdépartementales



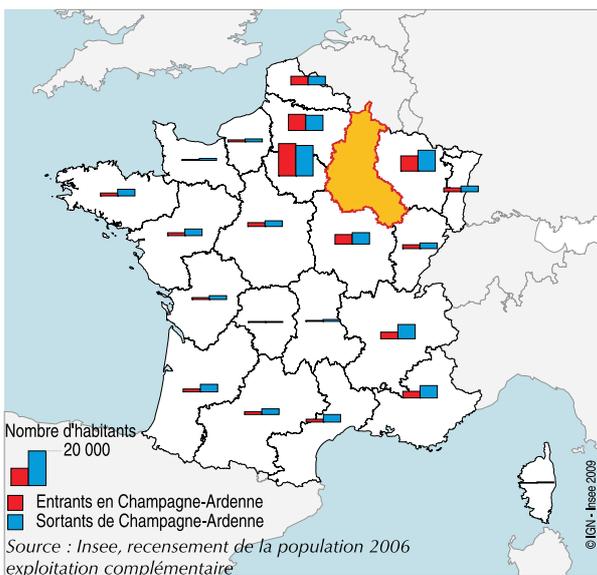
www.insee.fr

pour la région, représente l'équivalent de la population des communes de Langres et Sedan réunies. Après avoir ralenti au cours de la décennie 1990, le déficit migratoire s'est de nouveau dégradé au début des années 2000 pour retrouver un niveau proche de celui des années 1980. En perdant chaque année 4,5 habitants sur 1 000 présents, la Champagne-Ardenne est la deuxième région la plus déficitaire de France, après l'Île-de-France. Le Nord-Pas de Calais suit de près avec une perte annuelle de 4,1 personnes pour 1 000 habitants.

Des échanges plus intenses avec les régions proches

La proximité géographique joue un rôle important dans les migrations interrégionales. Ainsi, 40 % des échanges entre la Champagne-Ardenne et le reste du territoire national s'effectuent avec trois régions contiguës : Île-de-France, Picardie et Lorraine. Les flux migratoires légèrement favorables à la région avec l'Île-de-France et la Picardie (respectivement +1 500 et +800 habitants en cinq ans), sont déficitaires de 3 800 personnes avec la Lorraine. Les échanges avec les autres régions de France sont moins nombreux, mais peuvent générer d'importantes pertes de population pour la Champagne-Ardenne. Le déficit est plus élevé avec les régions attractives du Sud de la France comme Paca ou Rhône-Alpes.

Entrées et sorties de Champagne-Ardenne entre 2001 et 2006

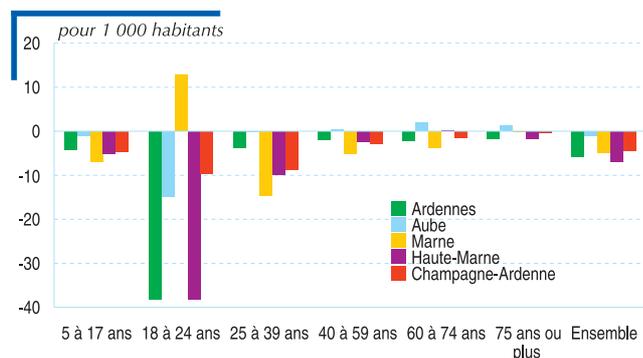


Les migrations amplifient le vieillissement

Les migrations interrégionales très déficitaires pour les plus jeunes et au contraire quasi inexistantes pour les plus de 75 ans, contribuent largement à accélérer le vieillissement de la population champardennaise. Avec des habitants âgés en moyenne de 39,4 ans en 2006, la Champagne-Ardenne est désormais légèrement plus âgée que le niveau national. Parmi les 22 régions de France métropolitaine, c'est en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne que l'âge moyen a le plus augmenté entre 1999 et 2006.

Entre 2001 et 2006, la région a perdu chaque année 9 jeunes de 18 à 39 ans pour 1 000 présents, le double de la perte annuelle de population tous âges confondus. La région se place ainsi

Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants

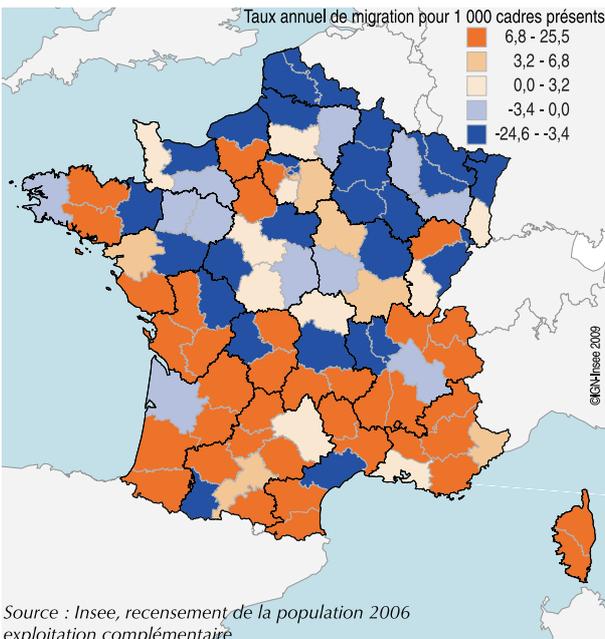


avant-dernière des régions françaises en matière de migrations de jeunes adultes devant la Basse-Normandie (-6 pour 1 000 présents). Comme partout en France, les mobilités sont plus intenses pour les 18 à 24 ans et les 25 à 39 ans, âges de la poursuite d'études supérieures et des primo-entrées sur le marché du travail. Les plus petites régions tournées vers des filières universitaires courtes, souvent concentrées géographiquement, se trouvent pénalisées face aux plus grandes régions aux filières plus longues, avec des spécialités marquées et une implantation plus diffuse sur leur territoire. En cinq ans, la Champagne-Ardenne a vu partir de son territoire pour une autre région 17 000 jeunes âgés de 18 à 39 ans. Alors que les jeunes représentent 30 % de la population, ces pertes nettes contribuent pour 60 % au déficit migratoire global de la région. L'absence de formation supérieure dans les Ardennes et en Haute-Marne amplifie la migration de jeunes. Le déficit migratoire et l'intensité des migrations résidentielles diminuent rapidement passé 39 ans. Néanmoins, aux âges de la retraite, entre 60 et 75 ans, les champardennais concernés par des migrations partent pour des régions du littoral. Passé 75 ans, les flux s'équilibrent : à peine 2 000 champardennais se sont installés dans une autre région et quasi autant sont venus résider en Champagne-Ardenne.

Un important déficit de cadres

Mobilité professionnelle et mobilité géographique sont étroitement liées. Pour les actifs, les migrations sont souvent un moyen de bénéficier d'opportunités d'emploi, plus ou moins éloignées de leur domicile initial. Hormis pour les agriculteurs très peu mobiles, le bilan des migrations interrégionales est défavorable à la Champagne-Ardenne pour toutes les catégories professionnelles d'actifs (personnes en emploi ou chômeurs ayant déjà travaillé). La perte est modérée pour les ouvriers, elle est particulièrement marquée pour les cadres. La région enregistre le plus important déficit en cadres de France métropolitaine avec une perte annuelle de 13,5 cadres pour 1 000 présents. Le constat était déjà le même au cours des années 1990, mais il s'est aggravé sur la période récente. Les migrations interrégionales accentuent ainsi pour la région la moindre représentation de cadres parmi ses actifs. En 2006, avec 9,4 cadres pour 100 actifs, la Champagne-Ardenne se classe avant-dernière des régions de France métropolitaine devant la Haute-Normandie. L'écart se creuse avec les régions plus qualifiées, en particulier Rhône-Alpes, 1^{re} région au classement avec 14,1 % de cadres parmi ses actifs.

Migrations résidentielles interdépartementales de cadres



L'Aube attire des Franciliens

Avec un déficit annuel de 0,9 personnes pour 1 000 habitants, l'Aube est le département de la région où la perte relative de population par migrations résidentielles est la moins élevée des quatre départements de la région. Ce faible déficit est en partie la conséquence de l'attractivité qu'exerce le département sur la Haute-Marne et surtout sur l'Île-de-France. Entre 2001 et 2006, 7 000 Franciliens sont venus s'installer dans l'Aube, pour la moitié originaires de Seine-et-Marne et de Paris. Dans le même temps, 4 800 Auboises ont fait le chemin inverse pour s'installer en région parisienne. Ainsi, dans les échanges avec l'Île-de-France, le département de l'Aube affiche un gain de 2 200 personnes. La proximité de l'Aube avec la région parisienne incite de nombreux habitants à venir y résider et y travailler mais aussi à s'y installer tout en continuant de travailler dans leur région d'origine. Parmi les actifs venus d'Île-de-France, un tiers y exerce toujours son activité. L'université technologique de Troyes (UTT), qui accueille aujourd'hui 2 500 étudiants, joue aussi un rôle attractif auprès des jeunes Franciliens. Selon les données du ministère de l'Éducation, seulement 10 % des nouveaux inscrits sont originaires de la région et un tiers de la région parisienne.

La Marne, lieu de passage pour les jeunes

Bien qu'attirant de nombreux résidents, la Marne connaît un déficit migratoire équivalent à celui de la région. Excepté avec la Picardie, elle perd au jeu des migrations avec toutes les régions, principalement celles du Sud et de l'Ouest de la France. Historiquement, le pôle universitaire rémois attire de la Picardie voisine un grand nombre de jeunes axonais venus poursuivre

> POUR EN SAVOIR PLUS

"Recensement de la population de 2006 : la majorité des communes gagnent des habitants mais beaucoup des plus grandes en perdent" M. Saliou, Insee flash Champagne-Ardenne n°99, janvier 2009.
"Recensement de la population de 2006 : Les migrations entre les départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs" B. Baccaini, D. Levy, Insee première n°1248, juillet 2009

leurs études. Sur cinq ans, 1 000 habitants originaires de l'Aisne se sont ainsi installés dans la Marne.

Dans les échanges internes à la région, la Marne joue un rôle central : parmi les Champardennais ayant changé de département de résidence, 86 % ont pour origine ou destination la Marne. Elle gagne ainsi 2 000 habitants au dépend des trois autres départements de la région. Beaucoup d'étudiants ardennais s'installent à Reims pour suivre leurs études. Ils sont nombreux à faire le trajet inverse pour intégrer le marché du travail de leur département d'origine ou y résider tout en continuant de travailler dans la Marne. Grâce à la présence de son université et des grandes écoles, la Marne présente un solde largement excédentaire pour les 18 à 24 ans. Elle se place au 16^e rang des départements les plus attractifs de France avec un gain chaque année de près de 13 jeunes pour 1 000 présents. Les jeunes diplômés quittent ensuite le département pour suivre une formation complémentaire, absente de l'offre locale, ou accéder à un premier emploi de qualification supérieure. Aussi le département connaît le plus important déficit en cadres par migrations résidentielles après la Meurthe-et-Moselle et la Vienne. Chaque année, il perd 18,8 cadres ou futurs cadres pour 1 000 présents.

Les Ardennes attirent peu de nouveaux résidents

Les échanges entre les Ardennes, les trois autres départements de la région et le reste de la France lui sont systématiquement défavorables, y compris avec l'Île-de-France et la Picardie. Les Ardennes sont le deuxième département de France de province à connaître le solde migratoire relatif le plus déficitaire de France après la Haute-Marne et devant le Nord, le Territoire de Belfort et la Marne. Au cours des années 2001 à 2006, le département a perdu globalement 7 900 habitants par migrations résidentielles. Malgré tout, les Ardennes présentent la part de sortants la moins élevée des quatre départements. A contrario, les Ardennes attirent peu de nouveaux résidents : seulement 5,7 % de sa population n'y résidaient pas cinq ans auparavant. Le déficit ardennais par migrations internes à la Champagne-Ardenne s'élève à 1 000 habitants, parmi lesquels 700 avec la Marne. Les Ardennes subissent de nombreux départs de jeunes partis rejoindre le pôle universitaire rémois.

Les Hauts-Marnais partent pour la Lorraine

La Haute-Marne est le département de France de province au déficit migratoire le plus important, relativement à sa population. Pourtant, le département connaît des échanges équilibrés avec l'Île-de-France, la Picardie et les Ardennes. Il gagne même deux centaines d'habitants au dépend du Nord-Pas-de-Calais. Les échanges de la Haute-Marne sont déficitaires avec la Marne, l'Aube et les autres régions de France, notamment la Lorraine. Le déficit global par migrations s'élève pour la Haute-Marne à 6 200 habitants en cinq ans. Comme pour les Ardennes, les migrants sont surtout des jeunes qui quittent le département ne trouvant dans leur environnement ni les infrastructures universitaires, ni les emplois adaptés à leurs attentes. Le déficit est particulièrement élevé pour les 18 à 24 ans avec une perte annuelle de 38 jeunes pour 1 000 présents. ■

Nicolas Panafieu

Solde migratoire avec le reste de la France - Migrations résidentielles entre 2001 et 2006

	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée en %	Taux de sortie en %	Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants
Ardennes	15 000	22 900	-7 900	5,7	8,6	-5,8
Aube	23 800	25 100	-1 300	8,6	9,0	-0,9
Marne	47 600	60 600	-13 000	9,1	11,5	-4,9
Haute-Marne	13 700	19 900	-6 200	7,7	11,2	-6,9
Champagne-Ardenne	76 200	104 600	-28 400	6,1	8,4	-4,5

Source : Insee, recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

Note de lecture : Les données sur la région ne tiennent pas compte des migrations entre les départements de Champagne-Ardenne. La somme des entrants (respectivement sortants) des quatre départements n'est donc pas égale au nombre d'entrants (respectivement sortants) de la région.



> DÉFINITIONS

Migrations résidentielles : on appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Ainsi, le recensement n'appréhende pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Taux annuel de migration nette : les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf définition).

Ce taux rapporte le solde migratoire (entrées - sorties) annuel à la population moyenne de la zone.

Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte (France métropolitaine + DOM).

Pour aller plus loin

Les directions régionales de l'Insee disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, pays, parc naturel, Scot, ...).

Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître de manière précise l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants/sortants du territoire) ; ils permettent également de déterminer le profil socio-démographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).

>> Les familles avec couple quittent le centre de l'aire urbaine de Reims pour la couronne périurbaine

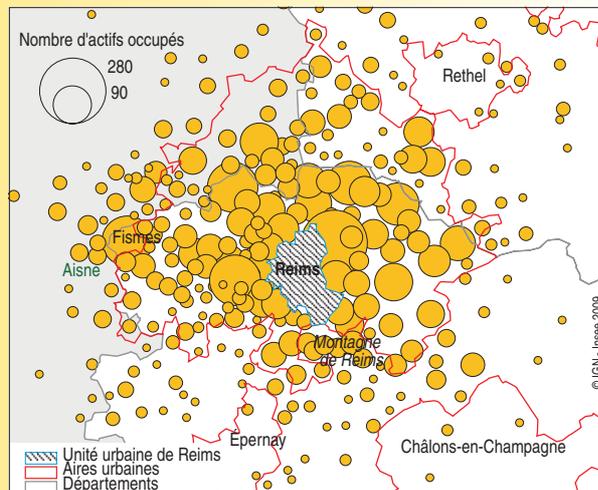
L'aire urbaine de Reims, composée de Reims, des six communes de son agglomération et de 168 communes sous influence urbaine s'étend bien au-delà des limites départementales dans les Ardennes et l'Aisne. Au 1^{er} janvier 2006, l'aire urbaine compte 293 300 habitants, 1 600 de plus qu'en 1999. Au cours des années 2001 à 2006, l'aire urbaine de Reims a accueilli 34 500 nouveaux habitants, mais en a vu partir 41 200. Malgré un déficit migratoire, elle connaît une croissance de population grâce à sa démographie naturelle favorable.

Au jeu des migrations résidentielles, l'agglomération rémoise affiche un déficit important, pendant que sa couronne périurbaine gagne des habitants. Comme de nombreuses aires urbaines de taille comparable, celle de Reims n'échappe pas au mouvement de périurbanisation. Sur les cinq dernières années, 10 300 personnes ont quitté l'agglomération rémoise pour s'installer dans une commune de sa couronne périurbaine. Ils ne sont que 4 600 à avoir fait l'inverse.

Parmi les personnes ayant quitté la ville pour rejoindre la campagne périurbaine, 90 % sont des couples et le cas échéant leurs enfants. Rares sont les personnes seules ou les familles monoparentales qui choisissent cette trajectoire. Dans les échanges de population avec le périurbain, la ville perd des familles « traditionnelles ». Elle gagne des familles monoparentales et des personnes vivant seules. Parmi les déménagements du périurbain vers la ville, 28 % concerne des jeunes de 18 à 24 ans ; parmi eux nombreux sont ceux à avoir rejoint le pôle universitaire rémois pour poursuivre leurs études.

Représentant moins de 2 % des flux, les déplacements résidentiels des personnes de plus de 75 ans se font huit fois sur dix dans le sens du périurbain vers l'agglomération, souvent pour une entrée en institution.

Lieu de résidence des actifs ayant quitté l'agglomération de Reims entre 2001 et 2006 tout en continuant d'y travailler



Source : Insee, recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

Les périurbains s'installent de plus en plus loin de l'agglomération rémoise, tout en continuant d'y travailler. Les déménagements de résidents de l'agglomération rémoise pour une commune située à l'extérieur du périmètre de l'aire urbaine, tel qu'il a été arrêté à partir des déplacements domicile-travail issus du précédent recensement de 1999, sont fréquents. En cinq ans, 6 400 personnes ont quitté l'agglomération de Reims tout en continuant d'y travailler ; parmi eux, 1 700 se sont installés en dehors de l'aire urbaine de Reims, principalement à Fismes ou ses alentours, et aussi dans la Montagne de Reims (Verzy, Verzenay, Ludes...).

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni

Rédacteur en chef - Communication externe : Clarisse Lefèvre

Secrétaire de fabrication : Stéphanie Michej - Création de l'image visuelle : 5pointcom

Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay

© INSEE-2009 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA09A660 - Dépôt légal Juillet 2009



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications